Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 33 (1996)

Heft: 1280

Artikel: Partenaires : la Cardinal et les chemins de fer

Autor: Imhof, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1025636

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour une nouvelle économie du temps

Diverses expériences sont tentées, diverses propositions sont avancées, tant par les milieux économiques que syndicaux ou universitaires, pour tenter de remédier au «travail perdu». Cette rubrique tente d'en faire l'écho.

A CONCURRENCE INTERNATIONALE contraint les entreprises à rationaliser leur processus de production. Mais ces gains de productivité aggravent le chômage, mettent en péril la sécurité sociale et minent les fondements mêmes de nos sociétés. Pour Hans Ruh, professeur d'éthique sociale à Zurich, il est temps de concevoir des modèles alternatifs.

Le plein emploi, tel que nous l'avons connu ces dernières décennies, est probablement terminé: le temps nécessaire à la production des biens marchands ne cesse de diminuer et la relance par une croissance quantitative n'est ni possible ni souhaitable. Pourtant cette économie rationalisée et compétitive ne répond de loin pas à tous les besoins humains. Comment faire pour que soient fournies ces prestations sociales, environnementales, humaines pourtant indispensables ?

Une allocation pour tous

Pour Hans Ruh, il s'agit d'imaginer une nouvelle économie du temps qui

Temps de vie, temps de travail

En rupture avec le dualisme travail/loisirs, Hans Ruh propose un modèle du temps des activités humaines plus diversifié:

- Les loisirs: vacances et temps libre pour le repos.
- •Le travail rémunéré: en règle générale, 20 heures par semaine.
- Le travail personnel: celui que l'on accomplit pour soi – ménage, soins, culture, formation, réparations, construction... – et qui est créateur de sens et d'autonomie.
- Le travail social obligatoire.
- •Le travail social bénévole.
- Le temps pour soi: temps qu'on accorde à son corps et à son âme.
- Le temps de la reproduction: toutes les activités consacrées à la nouvelle génération.

valorise les activités porteuses de sens. D'où l'idée d'un revenu de base alloué à chaque personne, sans contre-prestation. Une allocation qui, dans les conditions actuelles, devrait se monter à 1 500 francs par mois. L'éthicien zurichois attribue deux fonctions principales à ce revenu de base: tout d'abord rompre avec une dynamique perverse qui voit augmenter le nombre des chômeurs et des personnes dont le salaire ne permet pas de vivre correctement; ensuite encourager un mode de vie plus modeste et écologique: par exemple une famille de paysans pourrait sans problème se vouer à l'agriculture biologique grâce à l'allocation de 3 000 francs versée aux conjoints

Un service social obligatoire

Par ailleurs Hans Ruh préconise un service social obligatoire de trois ans: une année à l'âge de 20 ans, une année sous forme de périodes plus brèves au cours de la vie active et une année juste avant ou après la retraite. Ce service, en libérant des places de travail, contribuerait à la lutte contre le chômage. Il faciliterait également la socialisation des jeunes et, de manière plus générale, renforcerait les liens sociaux. Les activités accomplies dans le cadre de ce service? Des services de nature environnementale, humaine et sociale, intensifs en travail et donc coûteux, et pour cette raison trop peu présents voire inexistants sur le marché.

Projets des communes

Ce deuxième marché du travail, créé par le service social obligatoire, Hans Ruh le conçoit comme un marché fonctionnant sur la base de projets et piloté prioritairement par les communes. Ces dernières encouragent et

Sur le thème du chômage et de l'aménagement du temps de travail, *DP* a publié un numéro spécial, *Les temps du travail*, disponible auprès de la rédaction au prix de 5 francs.

mettent au concours des projets qu'elles financent conjointement avec des entreprises et des associations privées. Ce deuxième marché est indispensable parce que le premier ne fournit pas suffisamment d'emplois et n'offre pas toutes les prestations indispensables à la société. De plus, parce qu'il implique un autre rapport au travail et des relations sociales moins conflictuelles, il devrait permettre d'abaisser sensiblement les coûts sociaux et économiques fixes: santé, environnement, sécurité.

Hans Ruh, «Die Zukunft gestalten: Zeit für neue Zeitökonomie», *Basler Zeitung*, 4 octobre 1996

PARTENAIRES

La Cardinal et les chemins de fer

L PESPRIT D'ENTREPRISE souffle sur les régies fédérales. On le savait pour les PTT, on en a aujourd'hui confirmation pour les CFF. Pour preuve, ce... on pourrait presque dire tract, dans les présentoirs publicitaires de la gare: «Venez soutenir Cardinal – tous à Rheinfelden le samedi 30.11.96».

Suivent les horaires de deux trains spéciaux au départ de Lausanne. Et, en bas de page, le prix, tout aussi spécial, qui ne vous permettrait même pas, en temps normal, d'aller boire une bière à Romont depuis Lausanne: 10 modiques francs. Certes, la présentation est encore du style vieillot – sur feuille jaune des voyages organisés CFF avec «animation surprise à midi et musique dans le train au retour» – mais l'invitation est claire et le logo des CFF bien placé, en haut à droite.

Au fond, les baisses de salaire aux CFF rapporteront peut-être plus que prévu à la régie: aux économies escomptées viendront s'ajouter les bénéfices des trains spéciaux organisés pour aller protester à Berne. Où l'on voit qu'il n'est pas nécessaire d'être libéralisé pour être entreprenant.